



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE**

**ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE**

**MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0**

☎ 05.62.89.22.89

Nombre de conseillers
- en exercice : 33
- présents : 29
- absents : 0
- procurations : 4
- ayant pris part au vote : 33
- vote pour : 33

L'an deux mille vingt et un et le 8 décembre à 18 heures, les membres du conseil municipal de la commune de l'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 2 décembre 2021, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M. PERE, M. NAVARRO, MME BEC, M. ROUX, MME GODEAS, M. FEULLERAT, MME GREGOIRE, M. BAUMLIN, MME GUEDES, M. ROFE, MME. SIMON LABRIC, M. ORTIC, MME. QUONIAM-DOUREL, M. PUGET MME. PERROUX, M. MOLET, M. GARDE, MME CELERIER, M. BAMIÈRE, MME TOULZE, M. COMBE, M. CADIEU, MME. CABERO M. DOMENEGUETTY, MME FERRE, M. MERLEY, MME SERRET-PEREZ, M. MITTAUX, MME GENNARO-SAINT, MME MAURIN, MME GRUEL, M. ESPIAU.

Etaient absents excusés ayant donné procuration : MME JARRIGE (POUVOIR A M. PUGET), MME TOULZE (POUVOIR A MME. CELERIER), MME. CABERO (POUVOIR A MME. FERRE), M. MERLEY (POUVOIR A M. NAVARRO).

Etaient absents excusés :

MME. MONIQUE GUEDES est élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION n°2021/104

Objet : Rapport d'observations définitives 2014/2020.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie, vient de rendre son Rapport d'Observations définitives relatif au contrôle des comptes et de la gestion de la commune de L'Union de l'année 2014 à la période la plus récente.

Vous trouverez en annexes de la note de synthèse de la séance du CM du 8 décembre 2021, le rapport d'observations définitives, et de la réponse de la Commune aux observations du rapport.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- De prendre acte d'une part de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des Comptes d'Occitanie portant sur le contrôle des comptes et de la gestion de la commune de L'Union de 2014 à 2020 et d'autre part de la tenue du débat portant sur le rapport.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité,

- De prendre acte d'une part de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des Comptes d'Occitanie portant sur le contrôle des comptes et de la gestion de la commune de L'Union de 2014 à 2020 et d'autre part de la tenue du débat portant sur le rapport

Pour copie conforme,

**Le Maire,
Marc PÉRE**

- Transmis le 14 DEC. 2021
- Affiché le 14 DEC. 2021



H. GUEDES
[Signature]

**Pour le Maire
et par délégation
L'Adjoint au Maire**